

Un Nouveau Souffle pour l'Alliance des Etats du Sahel : Renforcement de la Coopération Douanière pour Lutter contre l'Impérialisme

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 04 FEVRIER 2025

1722

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Politique

74 partis pour réfléchir

sur la Charte des partis politiques



Mali : Réformes pour faciliter l'accès à la terre



Primature : Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.10



P.17



P.20



Une /



Politique : 74 partis pour réfléchir sur la Charte des partis politiques

P.4

Brèves /



Kolongo : Opération militaire majeure des FAMA pour contrer les groupes armés terroristes

P.10

Ganfeng Lithium acquiert le projet Goulamina au Mali : Un nouvel enjeu pour l'exploitation du lithium

P.10

Accès à l'eau potable : La Banque mondiale approuve un crédit de 100 millions de dollars pour soutenir le Mali

P.11

Primature : Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes

P.12

Wale Nyuman Don : Cérémonie de reconnaissance pour la délégation spéciale de la Commune 4 de Bamako

P.12

Actualité /



Mali : Réformes pour faciliter l'accès à la terre

P.15

Un Nouveau Souffle pour l'Alliance des Etats du Sahel : Renforcement de la Coopération Douanière pour Lutter contre l'Impérialisme

P.17

Politique /



Divorce politique au Mali : l'Alliance JIGIYA KURA se désolidarise de la déclaration du 31 mars 2024

P.20

La CEDEAO décriée et vilipendée : peut/doit-elle s'améliorer pour être plus efficace ?

P.22

Culture & société /



La Sinusite : Une Affection Courante à Ne Pas Sous-Estimer

P.30

International /



Menaces de droits de douane américains : Emmanuel Macron appelle à la fermeté de l'Europe

P.31

La politique étrangère américaine sous la présidence de Trump 2 : Retour à "America First"

P.32

Sport /



Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire : Le PM Maiga lance la saison sportive 2024-2025

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Politique | 74 partis pour réfléchir sur la Charte des partis politiques

C'est par une lettre datée du 19 décembre 2024 que le ministre délégué auprès du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, chargé des Réformes institutionnelles et politiques, a invité les partis politiques à lui transmettre leurs propositions et suggestions concernant la révision de la Charte des partis politiques au plus tard le vendredi 14 mars 2025 ».

Cette requête a suscité une réelle effervescence au sein de tous les états-majors des partis politiques ou regroupements politiques, qui se sont empressés de mobiliser leurs experts pour élaborer des rapports, des recommandations et d'autres propositions.

Anticipant les risques de voix divergentes, voire contradictoires, le président du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton), Me Mountaga Tall, lors de la 26ème édition de ses vœux à la presse, a annoncé deux initiatives qu'il envisageait de prendre : « Dans le domaine politique, je souhaite bientôt lancer deux actions majeures. La première consiste à organiser une réunion réunissant tous les partis politiques intéressés, en vue de formuler des propositions communes pour la future révision de la Charte des

partis. L'objectif est d'aboutir à une refonte consensuelle et d'améliorer le fonctionnement démocratique du pays. La seconde initiative, déjà annoncée l'année précédente mais plus pertinente que jamais, vise à mettre en place un vaste rassemblement dépassant les clivages et plaçant le Mali au-dessus de toute autre considération. Seule une telle approche peut nous permettre de relever les défis qui se présentent à nous ».

Passant des paroles aux actes, de nombreux partis politiques ont été conviés par le distingué avocat à se réunir : « Au regard de l'importance de cette question et de l'impérieuse nécessité d'y apporter la réponse la plus consensuelle et la plus pertinente possible, je me permets de soumettre à votre appréciation l'idée de rencontres entre les partis politiques en vue de dégager des points de convergence qui pourraient constituer notre réponse commune à la demande du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Dans l'hypothèse où cette suggestion rencontrerait votre agrément, je vous propose de tenir la réunion de prise de contact le samedi 1er février 2025 à 15H30 dans la salle Wa Kamissoko du CICB. Cette première rencontre déter-

minera les formats et suites à donner à cette initiative ».

À la date indiquée, de nombreux partis politiques, au nombre de 74, se sont réunis pour discuter de la Charte des partis entre eux, sans aucune interférence extérieure. En effet, ni le gouvernement ni aucun autre partenaire habituel ou occasionnel des partis politiques n'avaient été invités.

Selon certains participants contactés, il ne s'agit pas simplement d'une affaire de partis politiques. L'objectif est de travailler pour l'intérêt supérieur du peuple malien à travers les partis politiques.

Face à l'affluence des invités et à l'exiguïté de la salle Wa Kamissoko, limitée à 100 personnes, la réunion a été déplacée vers la salle Balla Moussa Coulibaly, plus spacieuse.

Dès le début, la question délicate du présidium a été résolue. Le doyen Younouss Hameye-Dicko, le benjamin Seydou Sangaré, l'aînée des dames présentes Ascofaré Ouleymatou Tamboura et Me Mountaga Tall lui-même ont été installés.

Les nombreuses interventions ont principalement porté sur la mise en place d'une commission technique dont les travaux seront validés par la plénière des présidents, les délais serrés pour achever les travaux et surtout la nécessité d'une grande inclusivité.

En encadré les mots d'introduction de Me Mountaga Tall

Moctar Sow

Intervention de Maître Mountaga TALL



Mesdames et messieurs les Chefs de partis politiques,

Mesdames et messieurs les hauts cadres des partis politiques,

Je voudrais avant tout propos, vous remercier d'avoir répondu en nombre et en qualité, à l'invitation qui vous a été adressée pour venir échanger sur ce qui constitue notre socle commun : la Charte des Partis politiques du Mali adoptée la LOI N° 05-047/ DU 18 AOUT 2005 PORTANT CHARTE DES PARTIS POLITIQUES.

Sont assis devant vous, pour cette ouverture donc à titre très provisoire et exceptionnel, sauf validation et mandat de votre part naturellement, l'invitant, le doyen, la doyenne et le benjamin des chefs de partis des personnes présentes.

En honorant de votre présence cette rencontre, vous acceptez de vous consacrez à une analyse lucide du principal texte qui régit les partis politiques, entre nous partis politiques sans aucune interférence extérieure, fût-elle celle de l'Administration ou tout autre partenaire. Ceux-ci demeurent nos partenaires et nous ne saurons cheminer sans eux mais, nous devons d'abord et avant tout, entre nous, savoir ce que nous voulons et ou nous souhaitons aller pour le plus grands bien du Peuple Malien qui demeure nos militants et nos électeurs. C'est pour cette raison que nous suggérons que les résultats de nos réflexions soient partagés avec toutes les autres structures en entités engagés dans le même débat ou chargés de la mise en œuvre de nos conclusions et recomman-

dations. Sans aucun esprit sectaire ou d'accaparement d'un débat.

Mesdames et messieurs,

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, par lettre datée du 19 décembre 2024, a invité les partis politiques à lui « faire parvenir (leurs) propositions et suggestions sur la (relecture de la Charte des partis politiques) au plus tard le vendredi 14 mars 2025 ».

Certes, chacun de nos partis a les ressources humaines et la capacité intrinsèque de donner sa réponse, son point de vue. Mais Amadou H. Bah nous rapporte ce que disait un vieux sage « Un vieux maître d'Afrique disait : il y a « ma » vérité et « ta » vérité, qui ne se rencontreront jamais. »



LA » Vérité se trouve au milieu. Pour s'en approcher, chacun doit se dégager un peu de « sa » vérité pour faire un pas vers l'autre... »

Nous devons nous astreindre à cette leçon pour nous comprendre et nous faire comprendre.

Mesdames et messieurs,

Les Assises Nationales de la Refondation, sur le sujet qui nous concerne, c'est-à-dire les partis politiques, adopté les 3 recommandations suivantes :

- La réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement ;
- La relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition ;

- La fin du nomadisme politique en cours de mandat ;

Nous devons dès lors inscrire nos débats dans l'analyse de ces recommandations en apportant des enrichissements, des corrections, des suggestions exempts de tout esprit corporatiste mais aussi respectueux de la Constitution qui proclame en son article 39 « Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi.

Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégrité du territoire national, de l'unité nationale et de la laïcité de l'Etat ».

Ensemble, nous réfléchissons certainement sur le point de savoir s'il faut aller vers des solutions douloureuses, un big-bang poli-

tique ou au contraire si nous adoptons une démarche privilégiant une Transition allant vers une Transition progressive pour éviter toute instabilité politique.

Mesdames et messieurs,

Comment se poursuivront nos débats ? Vous êtes souverain sur ce sujet du modus operandi même si, pour alimenter les débats, nous nous risquons à proposer la mise en place d'une équipe technique composée de nos spécialistes et de représentants des regroupements de partis et de quelques autres personnes pour nous présenter un premier draft dans 8 jours.

Je vous remercie de votre écoute attentive.

La parole et les décisions vous appartiennent.

Merci

www.malikile.com

■ Primature du Mali



LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU MALI
REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre a reçu, ce jeudi 30 janvier 2025, une visite de courtoisie du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM).

Conduite par son Président, Mossadeck Bally, la délégation est venue présenter le bureau du CNPM au Premier ministre. Le CNPM, organisation syndicale des employeurs du Mali, regroupe 38 groupements professionnels et couvre tous les secteurs d'activité, représentant environ 5 000 entreprises.

Pour le Président du CNPM, cette audience a été l'occasion de présenter un document d'analyse des besoins du secteur privé. Il s'est également réjoui des efforts du gouvernement pour le remboursement de la dette intérieure et de l'instauration d'un dialogue régulier avec le secteur privé, une démarche adoptée et encouragée par le Premier ministre.

Le Premier ministre a salué cette dynamique de concertation entre le gouvernement et le monde des affaires. Ce secteur privé fort et structuré, moteur de la croissance économique et de la création d'emplois. Il a également assuré le CNPM de l'engagement du gouvernement à œuvrer pour un environnement des affaires plus attractif, propice aux investissements et au développement des entreprises. Il a félicité le CNPM pour son soutien au moment de l'embargo et a fait des propositions pour conforter la résilience des entreprises maliennes.

CCRP



COOPÉRATION MALI-GHANA : CHANGER LE NARRATIF

Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu une délégation du groupe d'investisseurs de Roscan Gold ce jeudi 30 janvier 2025. Cette rencontre visait à échanger sur les relations bilatérales entre le Ghana et le Mali, notamment dans le secteur minier. Selon le chef de la délégation, Michael Mahama, le groupe d'opérateurs économiques était également porteur d'un message de fraternité du Président ghanéen, John Dramani Mahama à son frère le Général d'Armée Assimi Goïta.

CCRP



■ HD News



#Assimi_dictature_Goita , Pr de la Transition ete prisonnier en 2012 a #Tessalit par le #MNLA. Commandant a l'epoque, il etait detenu avec ses hommes a #Tinzawatene avant d'etre libere grace a #Imam_Mahamoud_dicko. Il est revenu en 2013 a Gao flanque du grade de Lt.

Soyez reconnaissant dans la vie malgré les circonstances car l'in-gratitude est le pure ennemi de l'homme



■ Infos Stars Congolaises -



#MÉDIAS_MONDE : La célèbre journaliste franco-congolaise, présentatrice du journal

Afrique Dominique TCHIMBAKALA , vient d'annoncer ce soir en direct lors de l'édition spéciale du journal de 21h30, sa fin de carrière à la grande chaîne internationale TV5Monde, afin de poursuivre indépendante sa carrière de journaliste. Triste et émotionnelle devant le milieu de téléspectateurs de TV5Monde , Dominique TCHIMBAKALA promet l'anonymat de retrouver ses fans de l'autre côté dans le futur. L'édition du journal Afrique du 31 janvier 2025 sera sa dernière prestation qu'elle fera ses à Dieu aux téléspectateurs de TV5Monde qui sont aussi ses fans . Au cours de sa déclaration en direct, Dominique TCHIMBAKALA martèle sur sa reconnaissance à TV5 Monde comme la chaîne unique du monde.
Bravo madame et merci car vous avez assumé et inspiré plusieurs.



■ Nia Dialla Keita



Premier League : Manchester City corrigé, malmené, giflé, piétiné, laminé et humilié par Arsenal (5-1)

■ Daouda Bakary Kone



Banques: Coris Holding Iorgne le rachat de 58 % des actions de la Société Générale Cameroun pour 105 milliards de FCFA

■ MOUNTAGA TALL DÈMÈBAW



Révision en cours de la Charte des partis politiques au Mali !

À l'initiative de Me Moutaga Tall, 74 partis politiques se sont réunis pour proposer des réformes clés. L'objectif : rassembler les meilleures idées, renforcer la démocratie et répondre aux défis actuels.

« Il est crucial que nous définissions ensemble les objectifs pour le bien supérieur du peuple malien », a déclaré le président du Cnid-FYT.



■ Je suis Camerounais -



Les premiers mots de Rigobert Song Bahanag Officiel en tant que nouveau sélectionneur de l'équipe nationale centrafricaine .

"Pharmacie ne fait pas de la publicité mais médicament sort. Je suis convaincu que je vais amener la République centrafricaine à la prochaine Coupe du monde de football (Mondial 2026), c'est juste une question de temps. Sinon, c'est Coca-Cola qui fait de la publicité mais bissap est tranquille"



■ The Vibe Sénégal est à Dakar, Sénégal. -



Youssou Ndour, figure emblématique de la musique sénégalaise se réjouit de la nouvelle dyna-

mique positive que traverse le Sénégal depuis quelques mois... Selon lui « tous les #sénégalais doivent se donner la main. Il ne faudrait pas que pendant certains font des efforts, d'autres fassent le contraire »



Tems remporte le Grammy de la Meilleure Performance Africaine ! Son titre "Love Me Je Je" lui permet d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de la musique africaine ! Une victoire méritée pour l'icône nigériane qui continue d'élever l'Afrobeats au sommet. #Tems #LoveMeJeJe #GrammyWinner #grammyawards #Afrobeats #senegal #thevibesn



■ Ammy Baba Cisse



Voici un vrai cas pratique de cybercriminalité. Il faut alors une mesure de cyberdéfense.



« Le monde a toujours été ainsi, il y a les riches, il y a les pauvres. Il reste à savoir si vous voulez être parmi les riches ou parmi les pauvres. Personne ne peut empêcher la pauvreté, elle est obligatoire. Les richesses que nous avons, nous les exploitons, dans 10 ans ou dans 30 ans, on ne va plus se plaindre. Le monde entier court après le lithium, une ressource qui est au Mali aujourd'hui » Des d'Assimi Goita, il y à quelques mois.



Kolongo : Opération militaire majeure des FAMA pour contrer les groupes armés terroristes



Dans le cadre de la sécurisation du cercle de Macina, le secteur 5 des Forces Armées Maliennes (FAMA) a lancé une opération militaire d'envergure baptisée Kolongo Djiguitiougou 1. Cette opération, qui s'est déroulée du lundi 27 au vendredi 31 janvier 2025, avait pour objectif principal de rétablir la tranquillité dans la commune de Kolongo, récemment touchée par les actions des groupes armés terroristes (GAT).

L'intervention des FAMA a permis de neutraliser plusieurs éléments terroristes et de récupérer du matériel ayant servi à leurs activités criminelles. Parmi les individus appréhendés se trouvait un chef de groupe recherché pour son implication dans des exactions contre les populations locales. De plus, l'armée a saisi des biens provenant de la zakât forcée imposée par ces groupes, mettant ainsi fin à une pression économique illégale exercée sur les habitants.

Cette opération a permis aux habitants de Kolongo de constater l'engagement des FAMA à assurer leur protection. La présence renforcée des militaires dans la zone a instauré un climat de sérénité, offrant aux habitants la possibilité de reprendre leurs activités en toute confiance. Il est à souligner que l'opération Kolongo Djiguitiougou 1 s'inscrit dans une stratégie globale visant à lutter contre l'insécurité et à rétablir la stabilité dans les localités touchées par le terrorisme. Elle témoigne de la détermination des autorités militaires à défendre l'intégrité du territoire et à garantir la sécurité des citoyens.

Cette opération souligne l'importance cruciale du travail des FAMA dans la lutte contre le terrorisme et la protection des populations locales. Elle illustre également la volonté des autorités maliennes de préserver la paix et la sécurité dans la région.

L'opération Kolongo Djiguitiougou 1 représente une étape significative dans les efforts continus des FAMA pour contrer les menaces terroristes et assurer la sécurité des citoyens maliens.

Mohamed N'Daiye

Ganfeng Lithium acquiert le projet Goulamina au Mali : Un nouvel enjeu pour l'exploitation du lithium



Le secteur minier malien a récemment été bouleversé par un événement majeur : la vente totale du projet Goulamina de Léo Lithium à la société chinoise Ganfeng Lithium. Cette transaction, finalisée le 26 novembre 2024, marque un tournant dans l'exploitation du lithium au Mali et soulève divers défis pour la valorisation locale de cette ressource stratégique.

La conclusion de cette vente a permis à Léo Lithium de recevoir une première tranche de 116,3 millions de dollars américains, marquant ainsi la fin d'un chapitre pour la société et ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour l'exploitation du lithium dans le pays. Cependant, cette opération n'a pas été sans conséquences pour l'État malien, qui a bénéficié d'une taxe sur les gains en capital de 44,7 millions de dollars versée par Ganfeng, offrant ainsi une opportunité de financement pour des projets de développement nationaux.

Ganfeng Lithium devient ainsi le principal acteur du plus grand projet de lithium au Mali, consolidant ainsi la position du pays en tant qu'acteur clé de l'industrie mondiale des batteries au lithium. Néanmoins, cette acquisition soulève des questions sur la capacité du Mali à valoriser localement cette ressource, plutôt que de se limiter à l'exportation de matières premières brutes.

Le défi actuel pour les autorités maliennes est donc de saisir davantage de valeur ajoutée pour l'économie nationale, tout en maintenant un contrôle stratégique sur l'exploitation du lithium. Il est crucial de ne pas laisser transparaître l'idée que les richesses du pays sont simplement transférées à des multinationales étrangères.

En se retirant du projet Goulamina, Léo Lithium se tourne vers de nouvelles opportunités d'investissement, laissant derrière lui une aventure industrielle marquée par des rebondissements. Pour le Mali, l'enjeu réside désormais dans la capacité à transformer localement ses ressources en créant une chaîne de valeur durable et en assurant un développement économique équilibré et pérenne.

Fatou Sissoko

Accès à l'eau potable : La Banque mondiale approuve un crédit de 100 millions de dollars pour soutenir le Mali

WASHINGTON, 22 JANVIER 2025 - La Banque mondiale a récemment validé un prêt de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 100 millions de dollars afin d'appuyer le Mali dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la préservation des ressources hydriques dans plusieurs villes bénéficiaires.

Ce financement s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), visant à renforcer l'accès aux services d'eau potable dans des localités telles que Bamako, Mopti/Sévaré, San, Ouélessébougou, Dioïla, Bafoulabé/Mahina. Pour Bamako, les travaux prévoient le transfert d'eau de Djikoroni-Para à la station de Missira, la construction d'une station de pompage à Missira, un réservoir d'eau de 2 000 m³, ainsi que des raccordements sociaux pour les foyers non connectés au réseau d'eau potable.

Pour les villes secondaires, le projet inclut la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau, de stations de pompage, de réservoirs d'eau, d'un réservoir semi-enterré, d'un réseau de distribution d'eau, de raccordements sociaux et de fontaines publiques. Il est également prévu l'acquisition d'équipements de détection des fuites pour réduire les pertes d'eau, améliorer la qualité des services et maîtriser les coûts d'exploitation.

Clara de Sousa, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, a souligné que le PASEMa permettra de répondre de manière



durable aux besoins d'accès à l'eau potable tout en préservant les ressources hydriques, contribuant ainsi à la résilience à long terme du secteur et à la croissance économique.

Les principaux bénéficiaires du projet sont les foyers des villes concernées et la population rurale profitant des écosystèmes restaurés. Environ 500 000 individus, dont 50% de femmes et 19,2% de jeunes, bénéficieront des investissements du PASEMa, avec un accès aux services d'eau de base pour 227 000 personnes, une amélioration de la qualité de service pour 270 000 personnes et la restauration des écosystèmes pour 30 000 personnes dans les zones rurales avoisinantes des villes concernées.

Arouna Sidibé



Primature : Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes



Le Comité interministériel de gestion des crises et catastrophes s'est réuni ce jeudi 30 janvier 2025 sous la direction du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga. Lors de cette réunion, un point essentiel était à l'ordre du jour : le Plan d'actions pour la libération des servitudes et des lits des marigots du district de Bamako. Ce plan vise à minimiser le risque d'inondations liées à l'empiètement sur les zones d'écoulement des cours d'eau à Bamako.

Les sous-commissions instaurées dans le cadre de ce projet ont travaillé sur divers axes, incluant la sensibilisation et la communication avec les populations, la libération des servitudes des collecteurs naturels dans le district de Bamako, l'accompagnement des individus concernés, la mise en œuvre des démolitions, ainsi que le contrôle et le suivi post-démolition.

Le Premier ministre a exprimé sa reconnaissance envers le travail accompli par les sous-commissions, notamment en ce qui concerne la réhabilitation et l'assainissement des zones concernées. En guise de conclusion, il a souligné l'importance de soumettre le plan à l'étape de financement pour garantir sa mise en œuvre effective.

Cette réunion a donc été l'occasion de mettre en lumière les efforts déployés pour prévenir les risques d'inondations à Bamako et pour assurer la sécurité des habitants de la région. Le gouvernement s'engage ainsi à poursuivre ses actions en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être des citoyens, tout en encourageant la collaboration et la coordination interministérielle pour atteindre ces objectifs communs.

Yacouba Ongoiba

Wale Nyuman Don : Cérémonie de reconnaissance pour la délégation spéciale de la Commune 4 de Bamako



Une cérémonie de reconnaissance a récemment honoré la délégation spéciale de la mairie de la Commune 4 du district de Bamako. Après six mois de service, le chef de la délégation a exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus par son équipe.

Cette journée a été marquée par une dynamique visant à apaiser le climat social. Selon le chef de la délégation, il est essentiel de réunir chaque citoyen autour d'une table pour favoriser leur participation à la gestion de leur commune. Depuis la mise en place de la délégation spéciale de la Commune 4, les citoyens ont constaté avec satisfaction la viabilité de la commune grâce aux actions de la délégation.

L'équipe entière a salué la volonté des plus hautes autorités pour leurs initiatives visant à promouvoir la culture dans notre pays. Ils se sont engagés, selon leur chef, à contribuer de manière compétente à cette initiative.

Cette cérémonie de reconnaissance a mis en lumière le travail acharné et l'engagement de la délégation spéciale de la Commune 4. Les citoyens ont exprimé leur gratitude envers l'équipe pour les progrès réalisés et la gestion efficace de la commune.

La cérémonie a souligné l'importance du dialogue et de la participation citoyenne dans la gestion communale, tout en mettant en avant l'engagement de la délégation spéciale à continuer à œuvrer pour le bien-être de la Commune 4 du district de Bamako.

Yacouba Ongoiba



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Mali : Réformes pour faciliter l'accès à la terre

Les plus hautes autorités de la transition au Mali ont récemment pris des mesures visant à réduire les frais pour l'acquisition d'une parcelle de terrain dans le pays. Cette décision a été prise lors du conseil des ministres du 8 janvier dernier dans le but de faciliter l'accès à la terre et de mettre fin aux nombreux litiges fonciers qui ont été une source de tensions et de crises récurrentes au Mali.

Selon diverses statistiques, le foncier est l'une des principales causes de conflits et de contentieux judiciaires au Mali. Afin d'apaiser les tensions sociales et de poursuivre le processus de refondation en cours dans le pays, les autorités de la transition ont entrepris d'importantes réformes du code domanial et foncier en octobre 2021.

Ces réformes comprennent notamment la réduction du coût des terrains, mise en place le

8 janvier dernier, et la systématisation de l'immatriculation de toutes les parcelles conformément aux recommandations du président de la transition, le général d'Armée Assimi Goïta. L'objectif de ces réformes est de mettre la terre au service du développement, de soutenir la paix, la stabilité sociale et la bonne gouvernance du secteur foncier au Mali.

Auparavant, diverses autorités locales pouvaient délivrer des documents de titre provisoire, mais désormais, le seul document de propriété valable pour l'acquisition d'une parcelle au Mali est le titre foncier. Pour faciliter cette transition, les autorités de la transition ont décidé de réduire le coût d'accès aux biens fonciers dans tout le pays. Ainsi, le prix d'un mètre carré de terrain à Bamako a été réduit



à 2 000 FCFA au lieu de 5 000 FCFA précédemment, et à 600 FCFA en milieu rural au lieu de 2 000 FCFA par mètre carré.

Soulignant que les litiges fonciers sont souvent causés par la multiplicité des acteurs attribuant la terre, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Imirane Abdoulaye TOURE, a précisé que seuls les titres fonciers sont désormais valides pour l'acquisition de terrains au Mali, et non plus les actes délivrés par les autorités locales.

En plus de la réduction des coûts, les autorités de la transition ont mis en place des moyens considérables pour simplifier la procédure de création d'un titre foncier. Le ministre Imirane Abdoulaye TOURE a indiqué que c'est l'État lui-

même qui prend en charge cette procédure, qui concerne l'ensemble du Mali et qui est actuellement en cours à Bamako. Ces mesures visent à renforcer la sécurité foncière, à favoriser le développement du pays et à garantir une meilleure gouvernance du secteur foncier au Mali. Le processus pour obtenir un titre foncier après la fin de la zone a été expliqué par le ministre. Obtention d'un Titre Foncier : Procédure Recommandée

Une fois que vous avez achevé une zone, il est conseillé d'entrer en contact avec les propriétaires des parcelles dans ces zones afin qu'ils puissent s'adresser à des services compétents pour obtenir leur titre foncier. Selon le ministre, la procédure est simple. Il vous suffit de soumettre une demande en fournissant l'acte prouvant que la parcelle vous appartient. Après

vérification et paiement des frais requis aux services compétents, vous pourrez obtenir votre titre foncier.

La démarche pour obtenir un titre foncier représente une étape cruciale dans la reconnaissance légale de la propriété d'un bien immobilier. Cela garantit vos droits de propriété et vous protège contre tout éventuel litige. Il est donc vivement recommandé de suivre les étapes décrites par le ministre pour obtenir votre titre foncier dans les règles et en toute légalité.

"N'oubliez pas de conserver tous les documents et preuves nécessaires pour faciliter le processus et éviter tout retard ou complication", a déclaré le ministre des domaines.

Karamoko B Keita



Un Nouveau Souffle pour l'Alliance des Etats du Sahel : Renforcement de la Coopération Douanière pour Lutter contre l'Impérialisme



En ce 27 janvier, journée internationale de la Douane, les dirigeants des Etats membres de l'Alliance des Etats du Sahel se sont réunis pour célébrer le rôle crucial de l'administration douanière dans le développement de la région. Le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni SANOU, et le Directeur général des Douanes du Mali, M. Amadou KONATÉ, ont souligné l'engagement des trois Etats - Mali, Burkina Faso et Niger - à unir leurs efforts pour sortir de l'impérialisme et du sous-développement.

Cette alliance vise à réaffirmer la souveraineté des Etats du Sahel et à promouvoir un développement authentique, loin des influences extérieures néfastes. En quittant la CEDEAO, ces pays entendent se libérer de toute forme de manipulation et d'impérialisme, pour

construire un espace d'intégration économique et sociale viable.

La coopération douanière est au cœur de cette démarche, car les douanes jouent un rôle essentiel dans la protection des intérêts nationaux et dans l'équilibre des services publics. Le Directeur général des Douanes du Mali a souligné que les douanes constituent le "pilier fondamental dans l'équilibre des services publics", mettant en avant leur importance stratégique dans la construction d'une souveraineté nationale forte.

Dans cette optique, les principes de coopération entre les Etats de l'Alliance des Etats du Sahel reposent sur le respect de la souveraineté, la liberté de choix des partenaires et la défense de l'intérêt supérieur des populations.

L'objectif ultime est de faire de l'espace AES un modèle d'intégration réussie, favorisant le développement économique et social des Etats membres.

Les défis sont nombreux et le chemin vers l'indépendance réelle des Etats africains est semé d'embûches. Cependant, la solidarité et le partenariat entre les Etats sont des atouts majeurs pour relever ces défis. En mettant en avant l'intérêt des populations, l'Alliance des Etats du Sahel montre sa détermination à construire un avenir meilleur pour ses citoyens.

La coopération douanière apparaît comme un levier essentiel dans la quête de souveraineté et de développement des Etats du Sahel. En unissant leurs forces et en renforçant leur col-

laboration, ces pays ouvrent la voie à un nouveau chapitre de leur histoire, marqué par la volonté de construire un avenir commun, loin des ingérences extérieures. La célébration de la journée internationale des douanes cette année, sous le thème "Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité", met en lumière les défis relevés quotidiennement par l'administration douanière au Mali. Les Orientations Clés du Ministère de l'Économie et des Finances pour l'Administration Douanière du Mali

Trois orientations clés ont été définies par le Ministre de l'Économie et des Finances pour guider les actions de l'administration douanière du Mali : la mobilisation des recettes, la lutte contre la fraude et le commerce illicite, ainsi que la mise en œuvre des réformes visant à moderniser les pratiques conformément aux normes internationales.

Les Résultats Remarquables de l'Administration Douanière Malienne

Sous la direction de l'Inspecteur Général Amadou Konaté, l'administration douanière malienne a obtenu des résultats remarquables depuis 2021, notamment en termes de mobilisation des recettes. En 2024, les objectifs fixés ont été largement dépassés, avec une réalisation totale de 883,88 milliards de FCFA, soit 111,18 % des prévisions, générant un excédent de 88,88 milliards de FCFA. Cette performance exceptionnelle témoigne de l'engagement et de l'efficacité du personnel douanier.

Intégration de la Confédération des États du Sahel

Les actions menées par les douanes du Mali ont permis au pays d'intégrer la confédération des États du Sahel avec un haut niveau de savoir-faire et d'expertise, bénéfique pour l'ensemble de la communauté. L'implication des experts des trois pays membres (Mali, Niger et Burkina Faso) de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) dans l'harmonisation des textes vise à faire de cet espace une plateforme d'intégration et de développement économique pour les trois États.

Présence Internationale de la Douane Malienne

Le ministre Sanou a souligné avec fierté l'importante présence et participation de la douane malienne au sein de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). La Vice-présidence de la Région OMD de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que la Direction du Bureau Régional du Renforcement des Capacités de l'OMD démontrent la qualité des ressources humaines et l'engagement des douanes maliennes à l'échelle internationale.

Contribution au Développement Économique et à l'Intégration Régionale

En résumé, les douanes du Mali ont su relever les défis et atteindre des résultats remarquables dans les domaines de mobilisation des recettes, de lutte contre la fraude et de modernisation des pratiques, contribuant ainsi activement au développement économique et à l'intégration régionale.

Initiative pour l'Intégration Économique Régionale

L'initiative prise par l'administration douanière de l'Afrique de l'Ouest vise à renforcer la réalisation de la Confédération de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont la Présidence est actuellement assurée par le Mali pour une durée d'un an. Cette initiative met l'accent sur l'harmonisation des textes et des procédures douanières au sein de la région, essentielle pour promouvoir l'intégration économique et faciliter les échanges commerciaux entre les pays membres de l'UEMOA.

Harmonisation des Textes et des Procédures Douanières

L'harmonisation des textes et des procédures douanières permettra de simplifier les échanges commerciaux en réduisant les obstacles administratifs et en facilitant le passage des marchandises aux frontières. Cela favorisera la fluidité des échanges commerciaux, stimulera l'activité économique et renforcera l'intégration régionale au sein de l'UEMOA. Renforcement de la coopération douanière en Afrique de l'Ouest

En outre, cette initiative contribuera à renforcer la coopération douanière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest, ce qui est crucial pour lutter efficacement contre la fraude, le trafic illicite et d'autres formes de criminalité transfrontalière. En harmonisant les textes et les procédures douanières, les pays membres de l'UEMOA pourront travailler ensemble de manière plus efficace pour garantir la sécurité des frontières et protéger les intérêts économiques de la région.

L'initiative de l'administration douanière de l'Afrique de l'Ouest visant à renforcer la réalisation de la Confédération de l'UEMOA est un pas important vers la promotion de l'intégration régionale, la facilitation des échanges commerciaux et la lutte contre la criminalité transfrontalière. L'harmonisation des textes et des procédures douanières est un élément clé pour atteindre ces objectifs et pour permettre à l'UEMOA d'atteindre son plein potentiel en tant que bloc économique régional.

Ibrahim Sanogo





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Divorce politique au Mali : l'Alliance JIGIYA KURA se désolidarise de la déclaration du 31 mars 2024



Un climat de discorde règne sur la scène politique malienne, alors que l'Alliance JIGIYA KURA, membre signataire du 31 mars 2024, se retire de la déclaration controversée faite au nom du regroupement. Cette décision a été prise lors d'une cérémonie d'adhésion du parti Alternative Pour le Mali, dirigé par Mamadou Traoré, à l'Alliance DIGIYA KURA, marquant ainsi une fracture au sein de cette coalition politique.

Composée de plusieurs formations politiques telles que le parti Yelema, le Parena, le M5 RFP Mali Kura, l'Adema/PAS, l'Association Alternative pour le Mali et d'autres, l'Alliance JIGIYA KURA a été associée à une déclaration concernant le retour à l'ordre constitutionnel

au Mali. Cependant, la plateforme s'est désolidarisée de cette déclaration, arguant que les objectifs initiaux de la transition n'étaient pas respectés par les signataires du 31 mars 2024.

Le mouvement de Housseini Amion Guindo, représenté par Alassane ABBA, a exprimé son inquiétude quant à l'éloignement des membres du 31 mars 2024 par rapport à la fin de la transition et à l'établissement d'une nouvelle architecture institutionnelle pour le Mali. Ce désaccord interne est révélateur des tensions croissantes au sein de ce regroupement politique, comme l'a souligné le premier vice-président de l'Alliance JIGIYA KURA.

Alassane Abba a rappelé aux acteurs politiques l'importance de rester fidèles aux objectifs initiaux fixés, soulignant que toute divergence risquerait de compromettre la réussite du processus. Il a ainsi appelé les signataires de la déclaration du 31 mars 2024 à faire preuve de courage et de responsabilité en abordant les problèmes de front, sans verser dans des discours vides de sens.

Cette dissension au sein de l'Alliance JIGIYA KURA met en lumière les tensions et les divergences d'opinions qui persistent au sein de la scène politique malienne, soulignant la complexité des enjeux liés à la transition en cours. La déclaration commune du 22 janvier 2025 souligne qu'il est actuellement inappro-



prié de fixer un nouveau chronogramme électoral en raison des nombreux défis auxquels les autorités de la transition sont confrontées, tant au niveau national, régional qu'international. L'accent est mis sur la nécessité de développer des propositions solides et concrètes pour sortir de la crise actuelle de manière responsable.

L'Alliance JIGIYA KURA se dit prête à soutenir de nouvelles actions à condition que cette fois-ci, ce soient les partis politiques qui décident de la marche à suivre pour le retour à l'ordre constitutionnel. Il est mentionné qu'il est important que les partis politiques puis-

sent critiquer objectivement la situation et proposer des solutions concrètes.

Un point qui a attiré l'attention est le changement dans l'utilisation du terme "31 mars" dans le communiqué, qui a été remplacé par "les parties signataires". Interrogations sur une Modification Inattendue

Cette récente modification soulève des questions quant à sa nature inattendue, d'autant plus que des fuites révèlent l'absence de réunion ou de concertation préalable habituelle. Certains membres du regroupement du 31 mars expriment des craintes quant à la pré-

sence d'éléments cherchant à saboter leurs efforts, les qualifiant de faux opposants créés pour servir les intérêts du pouvoir en place.

Il a souligné l'importance d'être vigilants afin de ne pas compromettre les années de lutte visant à améliorer la situation du Mali et de son peuple. La nécessité de rester unis et de faire preuve de discernement pour ne pas compromettre les progrès réalisés dans la lutte contre la souffrance endurée par la population est mise en avant.

Bokou Abdou Momini



La CEDEAO décriée et vilipendée : peut/doit-elle s'améliorer pour être plus efficace ?

introduction l'histoire de l'intégration en afrique de l'ouest commence avec la ceao (communauté économique de l'afrique de l'ouest dont le traité constitutif a été signé à abidjan le 17 avril 1973. elle regroupait les républiques de côte d'ivoire (26 décembre 1973), de la haute volta (15 décembre 1973), du mali (2 mars 1974), islamique de mauritanie (27 décembre 1973), du niger (31 décembre 1973) et du sénégal (22 décembre 1973) (1).



La CEAO se voulait « une organisation de coopération économique régionale », article 1er du Traité ayant pour mission « de favoriser le développement harmonisé et équilibré des activités économiques des États membres en vue de parvenir à une amélioration aussi rapide que possible du niveau de vie de leurs populations », article 3 du Traité. Elle ambitionnait déjà d'être un ensemble économique régional, à l'intérieur duquel la circula-

tion des marchandises originaires n'est soumise à aucune restriction quantitative ; les États se proposaient de constituer entre eux un territoire douanier unifié caractérisé par la mise en place d'un tarif douanier et fiscal commun, la libre circulation en franchise de tous droits et taxes des produits du cru originaires des États membres et l'institution d'un régime préférentiel spécial.

La CEDEAO, quant à elle, sera fondée le 28 mai 1975 pour promouvoir l'intégration économique dans la région ; il s'agissait de promouvoir la coopération économique entre les États membres afin d'élever le niveau de vie et de promouvoir le développement économique. Par la suite, elle s'est employée à résoudre certains problèmes de sécurité en mettant en place une force de maintien de la paix pour les conflits dans la région, en ayant pris le soin



d'adopter les instruments juridiques (protocole additionnel) pour ce faire. Le budget de la CEDEAO est financé essentiellement par les recettes collectées à travers la taxe communautaire. Cette taxe est instaurée pour le financement de ses activités. Le taux du prélèvement communautaire est fixé à 0,5% de la valeur CAF des marchandises importées de pays tiers hors CEDEAO. Néanmoins, elle bénéficie de financements étrangers.

La CEDEAO répond-elle de façon efficace aux attentes des populations ? Qu'est-ce qui peut justifier le retrait de certains pays dont la République du Mali ?

Notre analyse évoquera successivement les réalisations de la CEDEAO, ses limites, sa marge d'amélioration et les projets alternatifs à la CEDEAO. (1) Dates de ratification du Traité par les États signataires.

Les réalisations de la CEDEAO : Bientôt 50 ans après sa création, le bloc régional peut se targuer d'avoir réalisé des progrès considérables en matière d'intégration, de paix, de sécurité et de bonne gouvernance.

L'intégration économique et la coopération politique :

Au plan économique : De sa création à nos jours, la réussite majeure de la CEDEAO consiste en un point-clé : elle est passée d'une simple organisation à une communauté. Le protocole sur la libre circulation des personnes, des biens et des services (1976) accorde aux citoyens le droit de séjourner dans n'importe quel État membre et constitue depuis des années la carte de visite de la CEDEAO. Ceci est une avancée majeure que les habitants de l'Afrique de l'Ouest n'aient plus à se soucier d'un visa lorsqu'ils traversent les frontières dans la région. La zone de libre-échange, la création d'un marché commun, l'union douanière, la monnaie unique (en perspective), le développement des infrastructures, l'énergie, la connectivité internet et la construction de réseaux routiers constituaient des ambitions pour la CEDEAO (certaines ont déjà été réalisées, telles que les infrastructures routières reliant la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso au Mali, via Sikasso et Bamako). Tirant les leçons des tragiques événements

des années 1990 caractérisées par des guerres civiles et l'implosion des États, la CEDEAO n'a eu d'autre choix que de se concentrer sur les questions de sécurité et de gouvernance. D'ailleurs, l'avènement de l'ECO comme monnaie unique de la CEDEAO a souffert d'ingérences politiques combinées à d'autres défis structurels et institutionnels, liés aux problèmes de sécurité et à la bureaucratie de l'organisation.

La coopération politique : La CEDEAO a été créée au plus fort de la guerre froide. Le seul domaine susceptible de rassembler les peuples et d'offrir un terrain d'entente était l'offre d'intégration économique. L'Afrique a connu d'énormes bouleversements après la guerre froide. Sans la CEDEAO, toute la région aurait pu être engloutie dans des guerres fratricides. A titre de rappel, comment ne pas se souvenir de la guerre qui a éclaté au Libéria vers la fin de l'année 1989 et s'étendant à la Sierra Leone, affectant la Guinée et la Côte d'Ivoire, tout au long des années 1990. La CEDEAO est ainsi intervenue grâce à ses forces armées multilatérales, le groupe de surveillance du cessez-le-feu (ECOMOG), qui a réussi à stabi-

liser la situation et a permis le déploiement des casques bleus de l'ONU qui sont intervenus, par la suite. Aujourd'hui, et en dépit des soubresauts que la sous-région connaît, les valeurs de démocratie et de droits de l'homme sont profondément ancrées dans la culture ouest-africaine, et la CEDEAO fait partie intégrante de ce processus. Pour rappel, la CEDEAO a adopté : – le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité ; – le Protocole A/SP1/12/01 sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance additionnel au Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité, – la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes. Elle s'est également appropriée : – les instruments de l'Union Africaine dont la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes et la Charte Africaine de

la Jeunesse ; – les Déclarations de la Francophonie : la Déclaration de Saint-Boniface et la Déclaration de Bamako, – le Mécanisme endogène que constitue la Charte de Kurukan Fuga. Toute cette armature juridique visait, au-delà de l'intégration régionale, à ancrer véritablement la région dans une dynamique de promotion de la démocratie, de prévention et de résolution des conflits et de bonne gouvernance.

Les projets de développement : infrastructures – agriculture – énergie La CEDEAO a mené de nombreux projets de développement dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie. A titre indicatif, l'on peut noter :

- Dans le domaine des infrastructures :
 - le Plan de développement des infrastructures régionales sur 25 ans (2020-2045) : Cet ambitieux plan vise à faciliter la réalisation de projets d'infrastructures intégrées dans toute la région, améliorant ainsi la connectivité et le commerce ;
 - le Schéma directeur des infrastructures de

la CEDEAO (PPDU) : Ce schéma détaille les projets prioritaires dans les secteurs du transport, de l'énergie, des télécommunications et des ressources en eau. Il vise notamment à promouvoir un échange efficace du trafic Internet,

- Routes et ponts : De nombreux projets de construction et de réhabilitation de routes et de ponts ont été menés pour améliorer les liaisons entre les pays membres.

– En matière d'agriculture :

- le soutien aux petites exploitations agricoles : La CEDEAO a mis en place des programmes pour aider les petits agriculteurs à améliorer leur productivité et leur accès aux marchés,
- la promotion de l'agriculture durable : Des initiatives ont été lancées pour encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées au changement climatique.

– S'agissant de l'énergie :

- l'accès à l'énergie : La CEDEAO a soutenu des projets pour étendre l'accès à l'électricité dans les zones rurales, en particulier grâce à l'utilisation des énergies renouvelables ;
- le système d'échanges d'énergie ouest-africain (EEEOA) : Ce système vise à renforcer l'intégration énergétique régionale et à améliorer la stabilité des réseaux électriques,
- Les Énergies renouvelables : La CEDEAO encourage le développement des énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire et l'énergie hydroélectrique.

Les limites de la CEDEAO et les motivations pour la quitter En dépit de ses considérables acquis, la CEDEAO doit relever des défis, motivations de ceux qui veulent la quitter. A. Les critiques dont la CEDEAO fait l'objet

L'inaction/incapacité face aux crises :

- Les coups d'état récurrents : Malgré ses statuts et ses mécanismes, la CEDEAO peine à prévenir et résoudre les coups d'état récurrents dans la région (Mali, Burkina Faso, Niger) ; il faut, néanmoins, se rappeler que l'Afrique de l'Ouest a connu ses premiers coups d'état bien avant l'avènement de la CEAO et de la CEDEAO.

- L'insécurité grandissante : L'organisation est pointée du doigt pour son incapacité à endiguer la montée et la persistance de l'insécurité liée aux groupes armés terroristes. 2. La domination de certains États :





• **L'influence française** : La CEDEAO est accusée d'être influencée par la France, au détriment des intérêts de certains États membres. L'on est tenté de se demander si cette influence est institutionnelle ou personnelle. L'Union européenne soutient la Commission de la CEDEAO à travers le Programme indicatif régional pour l'Afrique de l'Ouest au titre des Fonds européens de développement. Au plan bilatéral, la France appuie également la CEDEAO, notamment dans l'optique de « restaurer l'ordre constitutionnel en Afrique de l'Ouest » ; elle a d'ailleurs annoncé, courant novembre 2023 par la voix de Catherine Colonna, ministre française des Affaires étrangères en visite à Abuja, qu'elle augmenterait son soutien pour ce faire, sans préciser la stratégie envisagée par Paris pour appuyer les efforts de la CEDEAO dans ce sens. Il est à noter que la France ne siège en aucune manière dans aucun organe de gouvernance de la CEDEAO.

• **Le déséquilibre économique** : Les disparités économiques entre les pays membres peuvent créer des tensions et nuire à la prise de décisions collectives.

La bureaucratie et les lenteurs :

• **Les procédures complexes** : Les méca-

nismes de décision de la CEDEAO sont souvent jugés trop lents et bureaucratiques, ce qui peut freiner la résolution des crises.

• **Le manque de légitimité** : Il est loisible de noter aujourd'hui une déconnexion de certaines populations dont une partie ne se sent plus représentée par les dirigeants de la CEDEAO, au point de remettre en cause la légitimité voire la justesse et l'humanisme de leurs décisions s'appliquant aux populations qu'ils sont supposés préserver. Les motivations de ceux qui prônent le départ de la CEDEAO

Le sentiment d'être marginalisés : Les pays de l'AES, candidats au retrait, se sentent marginalisés au sein de l'organisation et estiment que leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte. Ils mettent en avant les sanctions jugées « illégitimes, inhumaines » dont ils ont été l'objet à la suite des ruptures constitutionnelles survenues, au motif que les intérêts vitaux des populations ont semblé de peu de valeur pour la CEDEAO.

La défense des priorités nationales : Les priorités de certains États peuvent diverger de celles de la CEDEAO, ce qui peut les inciter à privilégier des alliances régionales alterna-

tives. 3. **Le souhait d'une plus grande autonomie** : Les autorités de transition des trois États quittant la CEDEAO (Burkina Faso, Mali et Niger) aspirent à une plus grande autonomie dans la gestion de leurs affaires intérieures. En effet, elles considèrent, entre autres griefs, comme inacceptable l'ingérence de la CEDEAO dans les calendriers du retour à l'ordre constitutionnel. L'organisation, quant à elle, se fonde sur ses mécanismes de gestion des crises pour exiger un calendrier de retour à l'ordre constitutionnel se soldant par des élections libres et transparentes.

Les pistes d'amélioration

Les réformes possibles pour renforcer sa légitimité et son efficacité.

1. **Le renforcement de l'intégration économique.**

– Accélérer la mise en œuvre de la zone de libre-échange :

– Promouvoir les investissements structurants, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures qui sont les vrais enjeux de demain et dans lesquels elle peut se baser sur des réalisations

concrètes pour se projeter.

2. L'amélioration de la bonne gouvernance :

Les instruments juridiques paraissent incohérents et en inadéquation avec les attentes/perceptions des peuples. Ils semblent faire la part belle aux tenants du pouvoir : la question « des coups d'état constitutionnels » n'est pas prise en compte. Les régimes de sanctions semblent plus préjudiciables pour les populations que pour les auteurs des changements anticonstitutionnels. La non prise en compte par la CEDEAO de l'option souverainiste répandue dans certains États, créant un hiatus entre elle et une frange non-négligeable des populations de ces États. De manière générale, il apparaît que le Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (PABG) de la CEDEAO joue un rôle crucial dans la promotion de la stabilité et du développement dans la région. Il a donc besoin de s'adapter aux exigences permettant d'éviter une implosion de l'organisation. Cependant, plusieurs défis entravent son application effective. Pour y remédier, la relecture du PABG pourrait viser à :

2.1. Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation au travers d'actions spécifiques pour :

- Établir une revue périodique indépendante pour évaluer la mise en œuvre du PABG par les États membres ;
 - Publier des rapports publics sur les progrès réalisés et les défis rencontrés ;
 - Soutenir les organisations de la société civile dans la surveillance de la gouvernance démocratique et leur en fournir les moyens ;
- ### 2.2. Accroître la responsabilité des États membres par :
- la mise en place de sanctions plus strictes en cas de violation du PABG ;
 - l'encouragement à l'auto-évaluation et à l'examen par les pairs entre les États membres ;
 - le soutien à la création de tribunaux régionaux des droits humains.

2.3.1. Favoriser la participation citoyenne et des acteurs non étatiques pour l'émergence de la CEDEAO des Peuples : Le fonctionnement des organes de la CEDEAO laisse très peu de place à la participation des citoyens de la communauté ; il convient, dès lors, dans l'op-

tique de renforcer le sentiment d'appartenance et de reconnaissance des citoyens, de rechercher les mesures permettant une vraie participation citoyenne dans la gouvernance de la CEDEAO. Plus concrètement, il s'agit de :

- Favoriser la création à côté de la conférence des Chefs d'État d'une instance consultative permanente des organisations de la société civile dont l'avis sera nécessaire à l'adoption de certaines décisions de la conférence des Chefs d'État ;
- Instaurer une consultation formelle des organisations de la société civile, des médias et du secteur privé lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Soutenir les initiatives de la société civile visant à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Encourager la participation citoyenne aux processus démocratiques.

2.4. Adapter le PABG aux contextes nationaux en :

- Promouvant des approches participatives et inclusives à la mise en œuvre du PABG ;
- Soutenant le renforcement des capacités des institutions nationales.

2.5. Appuyer les États membres dans leurs efforts pour lutter contre le terrorisme : à ce titre, la CEDEAO devrait se doter d'une force opérationnelle conséquente afin de lutter contre ce fléau.

2.6. Assurer une cohérence avec les autres instruments régionaux et internationaux pour :

- Harmoniser le PABG avec d'autres instruments régionaux et internationaux pertinents tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ;
- Collaborer avec les organisations internationales et régionales pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Renforcer les institutions : Les institutions, socle de démocratie, semblent si fragiles dans les États qu'il urge de mettre en place des mécanismes qui renforcent la stabilité desdites institutions ; les institutions nationales chargées de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sont souvent fragiles et manquent de ressources.
- Lutter contre la corruption : Cette entreprise

nécessite le renforcement des mécanismes existant dans un cadre de coopération inter-étatique en mettant notamment sous surveillance les produits des actes de corruption faisant l'objet de transactions internationales. Au demeurant, la coopération internationale est un axe central de la lutte contre la corruption à l'échelle de chacun des États. Il faut souligner que l'amélioration du PABG nécessite une volonté politique forte des États membres de la CEDEAO. La société civile doit pouvoir y veiller.

La priorité au développement humain : Pour ce faire, il s'agira de :

- Investir et inciter à l'investissement dans l'éducation : Au vu des disparités entre États membres en matière d'éducation, il y a lieu de prendre diverses initiatives permettant un investissement massif dans le domaine de l'éducation en général, et de la formation professionnelle en particulier pour résorber les défis liés à la disponibilité de ressources humaines de qualité.

- Amplifier les efforts dans les domaines de la santé et des infrastructures : La CEDEAO a créé en 1987 une Organisation Ouest-Africaine de la Santé dont le siège est établi à Bobo-Dioulasso mais cette organisation semble avoir vécu ses heures de gloire ; son impact et sa visibilité dans le cadre de la lutte contre les maladies et les épidémies ont été très peu perceptibles ces dernières années. Il y a donc lieu de la redynamiser pour davantage de confiance des peuples de la CEDEAO en sa capacité à leur assurer le droit à une bonne santé.

3. L'adaptation de la CEDEAO aux défis du 21ème siècle :

- Le taux de croissance démographique : La population de la CEDEAO se chiffre à environ 450 millions d'habitants. Le taux de croissance démographique s'établit à environ 3% par an, ce qui signifie que la population de la région doublera environ tous les 25 ans ; cet état de fait s'explique par i) un taux de fécondité élevée (le nombre d'enfants par femme est supérieur à celui de nombreuses régions du monde), ii) la baisse de la mortalité infantile (les progrès en matière de santé ont permis de réduire le nombre de décès chez les jeunes enfants, ce qui contribue à augmenter la po-

pulation. Cette croissance rapide entraîne i) une pression accrue sur les ressources naturelles comme l'eau, les terres agricoles et l'énergie, ii) le chômage (la création d'emplois ne suivant pas toujours le rythme de la croissance démographique) et iii) une urbanisation rapide (les populations rurales migrant vers les villes à la recherche de meilleures opportunités, les défis en matière de logement et d'infrastructures s'accroissent).

– Le changement climatique et la sécurité alimentaire apparaissent dès lors comme des facteurs critiques pour assurer aux populations les conditions de vie saines et acceptables. Au total, le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (PABG) de la CEDEAO apparaît comme l'outil indispensable à la stabilité de la région ; pour ce faire, il doit parvenir à :

– Instaurer l'interdiction de modification des constitutions pour se maintenir au pouvoir ;

– Condamner systématiquement les coups d'État et adopter des sanctions très sévères contre les auteurs et les dirigeants de la CEDEAO qui les protègent et les encouragent ;

– Suspendre des États membres en cas de violation grave des principes démocratiques ;

– Déployer systématiquement des missions d'observation électorale et de prévention des conflits ainsi qu'une force d'intervention rapide contre les changements anticonstitutionnels. Cependant, l'efficacité du PABG dépend de sa mise en œuvre effective. Des défis persistent :

– le manque de volonté politique : Certains États membres rechignent à appliquer les dispositions du Protocole par crainte de compromettre leurs propres intérêts. – la faiblesse des institutions : Les institutions nationales chargées de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sont souvent fragiles et manquent de ressources.

– les ingérences extérieures : Des États mem-

bres de la CEDEAO et des acteurs internationaux peuvent soutenir des régimes antidémocratiques pour des raisons géopolitiques ou économiques. Malgré ces défis, le PABG reste un outil important pour la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour :

– Renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre le Protocole ;

– Accroître la responsabilisation des dirigeants ;

– Promouvoir une culture démocratique ;

– Mobiliser la société civile et les acteurs internationaux. En conclusion, le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO est un outil précieux pour lutter contre les coups d'État et les dérogations à la limitation des mandats, mais il doit être accompagné d'une action politique forte et d'un engagement régional et interna-



tional.

4ième partie : Les alternatives à la CEDEAO et les conséquences d'un retrait A. Les alternatives à la CEDEAO : Quelles autres organisations régionales sont-elles présentes en Afrique de l'Ouest et comment se positionnent-elles par rapport à la CEDEAO ? L'Alliance des États du Sahel s'est muée en une Confédération et entend se substituer à la CEDEAO, du moins à l'échelle des pays ayant porté sur les fonts baptismaux. Conséquence immédiate : les autorités de transition des trois pays ont, de manière concertée, annoncé leur retrait effectif de la CEDEAO, à compter du 29 janvier 2025. Une distinction s'impose entre organisations de coopération et organisations d'intégration. Organisations de coopération :

- Objectif : Faciliter la collaboration entre États sur des questions spécifiques, souvent dans un domaine particulier (commerce, environnement, défense, sécurité) ;
- Souplesse : Structure souvent moins contraignante, permettant une flexibilité dans les décisions et les actions ;
- Souveraineté : Les États membres conservent une large part de leur souveraineté ;
- Exemples : OMC, OCDE Organismes d'intégration :
- Objectif : Créer une union plus étroite entre les États membres, souvent en cédant une partie de leur souveraineté à des institutions supranationales ;
- Structure : Structure plus complexe et hiérarchisée, avec des institutions permanentes et des mécanismes de décision supranationaux ;
- Intégration : Les États membres s'engagent dans un processus d'intégration progressive, visant à harmoniser leurs politiques et leurs législations ;
- Exemples : Union européenne, CEDEAO, CEAC En résumé :
 - Les organismes de coopération favorisent la collaboration entre États sur des bases volontaires, tandis que les organismes d'intégration visent à créer une union plus étroite et plus contraignante ;
 - Le degré d'intégration et de transfert de souveraineté est plus élevé dans les organismes d'intégration ;
 - Un organisme de coopération peut évoluer vers un organisme d'intégration au fil du temps, comme ce fut le cas pour l'Union eu-

ropéenne et la CEAO devenue CEDEAO. Principales différences Critères Organismes de coopération Organismes d'intégration Objectif Collaboration sur des projets spécifiques Union plus étroite entre États Structure Souple, peu contraignante Complexe, hiérarchisée Souveraineté Grande partie conservée Cédée en partie Intégration Faible Forte

NOTA BENE : En se retirant de la CEDEAO au profit de l'AES, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont cohérents dans le choix de remplacer un organisme d'intégration (CEDEAO) par un autre (AES). Il reste à parachever cette option par la nécessaire mise en place de tous les organes que ce choix implique. B. Les conséquences d'un retrait de certains pays de la CEDEAO Un retrait de certains pays comporte des implications économiques, sécuritaires, politiques et diplomatiques, tant pour les pays qui se retirent que pour la CEDEAO.

1. Les conséquences pour les pays qui se retirent : Les conséquences énumérées ici ne sont pas exhaustives, au regard de la littérature disponible sur ce sujet.

– Au titre de la libre circulation des personnes : Environ 10 millions de citoyens des trois pays qui se retirent sont repartis dans la sous-région ; à l'heure actuelle, environ 4,5 millions de citoyens burkinabés et 4 millions de ressortissants maliens vivraient en Côte d'Ivoire. Un retrait de ces pays changerait radicalement la situation de ces personnes : elles devront régulariser leur séjour et celles qui ne le pourraient pas devront rentrer chez elles.

– Au plan de la libéralisation du commerce : Le commerce intra-africain ne représente qu'environ 15%. Au sein de la CEDEAO, les exportations des trois pays vers d'autres pays ne dépassent pas les 17%. La CEDEAO reçoit de ces pays des produits carnés, alors qu'elle reçoit de l'énergie et de nombreux produits manufacturés des autres pays, pratiquement sans droits de douane.

– Au titre de la libre circulation des biens : Pays enclavés, les pays quittant la CEDEAO auront besoin de débouchés maritimes, offerts pour l'heure, dans des conditions extrêmement favorables dans le cadre de l'intégration régionale. En cas de retrait, ils devront se trouver d'autres débouchés ou payer des frais de transport et des tarifs plus élevés ; ce qui né-

cessitera beaucoup de temps et de ressources.

– La mise en échec de la solidarité communautaire : Elle est une évidence pour les populations. En effet, les trois pays consomment ensemble plus de 52 % des réserves alimentaires stratégiques de la CEDEAO, soit environ 15.000 tonnes de nourriture. Les pays enclavés ou ravagés par des sécheresses cycliques ont besoin de ce soutien. – La lutte contre l'extrémisme violent : Dans ce cadre, le partage des renseignements et la coopération militaire au-delà des frontières sont des atouts certains.

2. Les conséquences du retrait pour la CEDEAO : Dans la diplomatie internationale d'aujourd'hui, le nombre représente un grand atout. Si la CEDEAO reste à 15 membres, son influence serait plus grande qu'à 12. Elle sera, donc, forcément affaiblie en cas de retrait des trois États.

Conclusion

– Sur le plan diplomatique, sécuritaire et politique, ce retrait est mauvais pour les deux parties. Mais, de manière générale, il ne semble pas jouer en faveur des trois États.

– Malgré ses nombreuses réalisations en matière d'intégration économique et de maintien de la paix, la CEDEAO fait face à des défis significatifs qui remettent en question son efficacité et sa légitimité. Les critiques concernant son incapacité à prévenir les coups d'état récurrents, à endiguer l'insécurité et à surmonter les influences extérieures soulignent la nécessité de réformes profondes.

– Les pistes d'amélioration telles que le renforcement de l'intégration économique, la promotion de la bonne gouvernance et l'adaptation aux défis du 21ème siècle sont essentielles pour revitaliser l'organisation. Toutefois, les alternatives à la CEDEAO et les conséquences potentielles d'un retrait de certains pays montrent que la coopération régionale reste cruciale pour le développement et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest. Il est donc impératif que la CEDEAO prenne en compte les besoins de ses populations, notamment les plus vulnérables et renforce le rôle des citoyens dans le processus d'intégration. –

Koro TRAORÉ Politiste
SOURCE : L'ALTERNANCE



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

La Sinusite : Une Affection Courante à Ne Pas Sous-Estimer



La sinusite est une pathologie fréquente touchant de nombreuses personnes chaque année à travers le monde. Il s'agit d'une inflammation des sinus, ces cavités situées dans les os du visage et autour du nez. Bien que souvent considérée comme bénigne, la sinusite peut entraîner un inconfort certain et perturber la respiration ainsi que le quotidien des personnes qui en souffrent.

Les sinus sont des cavités remplies d'air se trouvant dans le crâne, autour du nez, des yeux et de la bouche. Normalement, ils produisent une sécrétion qui s'écoule par les voies nasales. Cependant, en cas d'obstruction due à une infection virale, bactérienne ou allergique, les sinus se gonflent et l'écoulement est bloqué, ce qui provoque divers symptômes désagréables.

Les signes les plus fréquents de la sinusite comprennent la congestion nasale, des douleurs ou pressions autour du visage (notamment autour des yeux, des joues et du front), des maux de tête, de la toux et parfois une

mauvaise haleine. La sinusite peut se présenter sous forme aiguë (durant quelques jours à quelques semaines) ou chronique (persistant pendant plusieurs mois).

Le Dr Ibrahim Fofana, médecin spécialiste en ORL, explique que la sinusite peut avoir diverses causes telles que des infections virales (associées à un rhume ou une grippe), des infections bactériennes, des allergies, des polypes nasaux, la pollution de l'air ou des anomalies anatomiques comme une déviation du septum nasal.

Il est important de noter que certains gestes simples peuvent aider à réduire les risques de développer une sinusite, tels qu'une hygiène nasale appropriée, une bonne hydratation pour maintenir les muqueuses nasales humides, éviter les irritants, traiter les allergies et prendre des médicaments antihistaminiques si nécessaire.

Dans la plupart des cas, la sinusite aiguë est d'origine virale et ne nécessite pas d'antibio-

tiques. Les traitements visent à soulager les symptômes, tels que des antalgiques pour la douleur et la fièvre, des décongestionnants nasaux pour faciliter la respiration et des inhalations de vapeur pour dégager les sinus.

En cas de sinusite bactérienne, un traitement antibiotique peut être prescrit par un médecin. Pour les formes chroniques, une prise en charge plus spécialisée est nécessaire, pouvant inclure des corticoïdes nasaux, une chirurgie des sinus ou une désensibilisation en cas d'allergies.

Bien que la sinusite puisse être gênante, elle peut généralement être gérée efficacement avec les bons réflexes. En adoptant des mesures préventives et en consultant un médecin en cas de doute, il est possible de limiter son impact sur la qualité de vie. Restez vigilants, surtout en cette saison de froid et de poussières.

Fatou Sissoko

Menaces de droits de douane américains : Emmanuel Macron appelle à la fermeté de l'Europe

Lundi à Bruxelles, le président français, Emmanuel Macron, a souligné l'impératif pour l'Europe de se faire respecter en cas d'agression dans le domaine du commerce international. Ses déclarations interviennent alors que des menaces de droits de douane émanant des États-Unis planent sur les produits européens.

En marge d'une réunion informelle des dirigeants des États membres de l'Union européenne, M. Macron a insisté sur la nécessité

pour l'Europe de réagir avec fermeté en cas d'attaques commerciales. Il a mis en avant le fait que l'Europe, en tant que puissance établie, ne pouvait tolérer des actions préjudiciables à ses intérêts économiques.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions commerciales croissantes entre l'Europe et les États-Unis, notamment en raison de désaccords sur les subventions accordées aux entreprises aéronautiques Airbus et Boeing. Les menaces de

droits de douane américains sur les produits européens ont suscité des inquiétudes quant à l'avenir des relations commerciales transatlantiques.

Emmanuel Macron a donc plaidé en faveur d'une position ferme et unie de l'Union européenne pour défendre ses intérêts commerciaux et préserver son économie. Il a souligné l'importance de la solidarité entre les États membres face aux pressions extérieures et a affirmé la détermination de la France à protéger les intérêts européens dans un contexte de mondialisation des échanges.

Les propos du président français traduisent une volonté de renforcer la position de l'Europe sur la scène internationale et de défendre ses intérêts économiques face aux menaces extérieures. Ils mettent également en lumière l'importance d'une coordination efficace entre les États membres de l'Union européenne pour relever les défis du commerce international.

Arouna Sidibé



La politique étrangère américaine sous la présidence de Trump 2 : Retour à "America First"



Dans un communiqué de presse publié le 22 janvier 2025, le Département d'État américain a clarifié la politique étrangère des États-Unis sous la présidence de Trump 2. Le Secrétaire d'État, Marco Rubio, a mis en avant un retour affirmé à la doctrine "America First", mettant en avant une politique nationaliste, souverainiste et protectionniste. Cette nouvelle orientation se concentre

sur les intérêts américains, la lutte contre l'immigration et le rejet d'un rôle de gardien du monde pour l'Amérique.

Marco Rubio, en tant que 72ème Secrétaire d'État des États-Unis, a exprimé son honneur et a souligné que le président Trump lui a clairement demandé de placer l'intérêt national au cœur de la politique étrangère américaine.

Chaque décision, chaque programme doit répondre aux critères suivants : rendre l'Amérique plus sûre, plus forte et plus prospère.

Le département d'État vise à promouvoir une politique axée sur l'intérêt national en mettant en place un département plus innovant, agile et focalisé. Pour y parvenir, certaines priorités seront revues, certaines questions auront

moins d'importance et certaines pratiques seront éliminées. La priorité est donnée à la sécurisation des frontières et à l'arrêt des migrations de masse, avec un accent particulier sur la coopération dans l'hémisphère occidental pour lutter contre les migrations illégales.

Une liste a été établie, comprenant plus d'une vingtaine de nationalités à expulser, parmi lesquelles des Afghans, des Burkinabés, des Nigériens, des Maliens et des Français. Cette approche rappelle la politique menée lors du premier mandat de Donald Trump en 2017, mais avec une fermeté accrue cette année. Cependant, aucune nationalité chinoise ou russe ne figure sur la liste, ce qui contraste avec la présence de ressortissants européens, africains et des voisins américains.

Dans un contexte de rivalité exacerbée entre grandes puissances telles que les États-Unis, la Chine et la Russie, la diplomatie américaine

adopte une approche prudente. Cette nouvelle orientation soulève des enjeux importants en matière de relations internationales et de coopération entre pays. La déclaration concernant la volonté de "revenir aux fondements de la diplomatie" en cessant de se concentrer sur les actualités politiques et culturelles qui "sèment la discorde dans notre pays et qui sont profondément impopulaires à l'étranger" semble indiquer un changement de cap dans la politique étrangère américaine. Cette approche pourrait signifier un recentrage sur les intérêts nationaux et une volonté de renforcer la position des États-Unis sur la scène internationale.

Le maintien de la vision politique de l'ancien président Trump par le chef de la diplomatie américaine suggère une certaine continuité dans les orientations politiques du pays. Abrogation de Décrets pour Préserver les Intérêts Américains

L'abrogation d'une centaine de décrets dans le but de protéger les intérêts des Américains pourrait être interprétée comme une tentative de réévaluer les politiques précédemment mises en place.

Position sur l'Accord de Paris et Politique Climatique

L'évocation de l'Accord de Paris en tant qu'initiative climatique mondiale qui affaiblit l'Amérique met en lumière les inquiétudes du secrétaire d'État concernant les accords internationaux sur l'environnement. Cependant, l'assurance que l'Amérique ne restera pas indifférente aux menaces pesant sur son environnement naturel suggère qu'une certaine vigilance sera maintenue malgré les changements de politique.

Arouna Sidibé



Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire : Le PM Maïga lance la saison sportive 2024-2025

Le samedi 1er février 2025, le Premier ministre du Mali, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a officiellement inauguré la saison sportive 2024-2025 de la Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire. Cet événement marquant s'est tenu au stade du 26 Mars, en présence de nombreux acteurs du monde sportif et éducatif.

La cérémonie de lancement a été marquée par des compétitions d'athlétisme, mettant en avant des courses palpitantes qui ont su captiver l'attention du public présent. Les athlètes en herbe ont ainsi pu démontrer leur talent et leur détermination sur la piste, offrant un spectacle sportif de qualité.

Parallèlement, un match de football a également été organisé pour marquer le début de cette nouvelle saison sportive. Les équipes se sont affrontées avec passion et fair-play, sous les encouragements chaleureux des supporters venus nombreux assister à cette journée dédiée au sport scolaire et universitaire.

Cette initiative de la Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire vise à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mettant en avant des valeurs telles que l'esprit d'équipe, la persévérance et le dépassement de soi. Elle offre également l'opportunité aux étudiants de s'impliquer dans des activités sportives enrichissantes, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur bien-être.

Le soutien du gouvernement, à travers la présence du Premier ministre lors de ce lancement, souligne l'importance accordée au développement du sport scolaire et universitaire au Mali. Cette saison promet d'être riche en émotions, en exploits sportifs et en rencontres inoubliables, offrant aux jeunes talents une plateforme pour briller et se réaliser dans le domaine sportif.



En somme, le coup d'envoi de la saison sportive 2024-2025 de la Fédération Malienne du Sport Scolaire et Universitaire a été un véritable succès, marquant le début d'une aventure sportive exaltante pour tous les participants.

Rendez-vous est pris pour une saison qui s'annonce passionnante et pleine de promesses pour le sport au Mali.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les échanges en tous genres iront bon train aujourd'hui. Vous atteindrez de grandes satisfactions si vous ne restez pas tout seul dans votre coin. Alors n'hésitez pas à partager vos bonnes idées et votre enthousiasme.

Vous êtes d'excellente humeur et disposé à communiquer plus que d'habitude. L'ambiance est donc idéale pour prendre des initiatives, faire des compromis, régler des accords, consolider vos rapports familiaux et privilégier l'affection qui vous lie à vos proches.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un sentiment de flou, de frustration diffuse vous rend mélancolique, n'oubliez pas que tout peut se réaliser, en son temps. À trop vous poser de questions, le surmenage vous guette, il vous faut absolument lever le pied pour récupérer nerveusement.

Vous avez envie qu'on vous laisse en paix et vous ne supportez aucune agitation. Cette attitude fort peu conviviale risque de vous isoler quand tout le monde prend grand plaisir à s'inviter ou à sortir dans des endroits cosy...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous profiterez de la vie à pleines dents, n'attachez pas trop d'importance à des futilités. Respirez plus largement, cela vous aidera à trouver le calme indispensable aux remaniements que vous mettez en place.

Aujourd'hui, vous êtes plus détendu et plus spontané. Votre sens du contact est au top. C'est le moment idéal pour entamer des discussions en toute simplicité, entretenir divers échanges, vous consacrer davantage à vos proches ou pour nouer des contacts ou partenariats.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous seriez bien inspiré d'utiliser vos capacités de discernement avec votre entourage. Celui-ci a du mal à se montrer sous son vrai jour. Ne forcez rien et vivez au présent sans vous poser de questions.

Fuyez les personnes négatives... Elles vous prennent de l'énergie, pensez d'abord à vos objectifs personnels. Il serait bon d'éviter de mentir, même pour la bonne cause, préparez plutôt le terrain avant de semer sagement. Vous devriez considérer les choses différemment sans vous laisser influencer, prenez le temps de réfléchir.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre confiance en vous remonte en flèche, votre rage de vivre allège l'atmosphère autour de vous. Vous serez apprécié ! Votre instinct vous montre la bonne voie. Écoutez votre corps, il serait bon de vous détendre davantage.

En matière de communication, vous disposez de brillants atouts à ne pas négliger pour obtenir ce que vous voulez, faire part de vos idées, faciliter les échanges, réinstaurer l'harmonie et dialoguer à cœur ouvert. Alors, gardez le sourire et ne laissez pas passer votre chance !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous serez plus profond que d'ordinaire aux yeux de votre entourage, c'est la clé de votre succès aujourd'hui. Vous en faites trop pour les autres, accordez-vous des pauses... Il est vrai que vous ne sentez pas clairement vos limites, reposez-vous.

Votre enthousiasme vous rend plus solidaire des autres et vous permet d'avancer sur la bonne voie. Ainsi, vous vous montrez plein d'entrain et de bonnes idées pour colorer votre quotidien et celui de ceux qui vous entourent. Que du positif !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le téléphone risque de sonner souvent, les contacts vont bon train... N'hésitez pas à négocier et à rentrer dans le détail au cas par cas. Des accès de stress sont en vue, tempérez-vous et suivez le fil de vos priorités.

Aujourd'hui, vous êtes doté d'un flair infailible. Vous allez avoir raison d'avoir confiance en vous. Vous allez vous montrer particulièrement efficace et vous rendre compte en fin de journée que la stratégie adoptée s'avère gagnante ! Que demander de plus !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous éprouvez un malin plaisir à jeter de l'huile sur le feu... Attention modérez-vous, vos paroles sont plus piquantes que vous le pensez. Entre activités et détente, vous devez trouver l'équilibre afin de mieux doser votre façon d'agir et de réagir.

Le climat est réaliste mais vous trouvez le monde un peu revêche. Le mieux à faire est de vous plonger dans vos propres activités, au moins le ciel vous donne courage, volonté et persévérance. La tendresse et la poésie, c'est plus tard...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Conquête, passion sont au programme... Ne restez surtout pas dans votre coin, acceptez les invitations, c'est le moment de vous offrir une soirée entre amis dans la convivialité, sortez de vos habitudes !

Vous avez l'élan et la diplomatie nécessaires pour contrer des personnes qui tentent de vous freiner. Vous avez toutes les cartes en mains pour ne pas vous laisser déstabiliser. Vos propos seront bien ciblés. Le résultat sera probant et vous encouragera à poursuivre dans cette voie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez besoin de prendre des distances avec des sujets secondaires. Vous verrez plus clair ensuite. Vous êtes au mieux de votre forme, profitez-en, pour vous rendre compte de certaines mauvaises habitudes dans votre hygiène de vie.

L'atmosphère du moment vous rend plus aimable, plus disponible, plus ouvert et plus communicatif. Ainsi, vous avez de multiples chances d'améliorer vos rapports aux autres et de rencontrer une belle embellie dans votre sphère sentimentale. Alors profitez-en amplement !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre gaieté fera des émules autour de vous, votre humeur légère sera un grand atout pour dépasser des obstacles. Concentration de force au programme ! Vous stabilisez votre énergie et saurez la répandre avec bon sens.

La clarté de votre expression soulagera votre entourage, vous saurez défendre votre cause et chasser un malentendu. Le climat sera agréable aujourd'hui, vous serez en phase avec ceux qui vous entourent, vous saurez faire de bons choix.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cette journée risque de remettre à l'ordre du jour une problématique non résolue, un dilemme qui couve peut-être depuis longtemps. C'est le moment de clarifier une relation pesante qui vous mine le moral depuis belle lurette !

Prenez le temps de la réflexion avant de signer un engagement, quel qu'il soit, les décisions prises aujourd'hui feront effet longtemps alors il est important de ne pas se tromper, de faire préalablement une synthèse.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique International de Bamako - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Politique étrangère de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les forces de l'ordre de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23